



Prix de vente et son prix de revient	
Charges consommées	70 €
Charges directes de production	88 €
Charges indirectes de production	40 €
Charges de distribution	2 €
<b>Coût de Revient</b>	<b>200 €</b>
<b>Bénéfice avant impôts</b> (si par exemple objectif de taux de bénéfice avant IS de 20% du Prix de vente)	<b>50 €</b>
<b>Prix de vente H.T. = Coût de revient / (1 - taux de bénéfice)</b>	<b>250 €</b> = 200 / (1 - 20%)



## Définir son prix de revient pour garantir la viabilité de son exploitation en PPAM

6 et 7 septembre 2021 en distanciel, 6 décembre 2021 en présentiel (Maraussan, 34) et 14 janvier 2022 en distanciel

### Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Appréhender une démarche de gestion économique de l'exploitation et d'élaboration du prix de revient. Connaître les composantes du prix de revient pour mieux les manipuler.
- Appréhender le fonctionnement d'un outil de calcul du prix de revient et le prendre en main grâce à une étude de cas.
- Être capable de mettre en application la démarche de calcul du prix de revient sur sa ferme. Comprendre l'utilité de la démarche et se projeter dans une posture de négociation du prix de vente avec un acheteur.
- S'appropriier les calculs effectués dans une posture de négociation avec un acheteur potentiel.

### Contenu

#### Lundi 6 septembre 2021 (distanciel, 9h00-12h00) :

- Tour de table : présentation des participants et expressions de leurs attentes;
- Présentation de la démarche globale de gestion et de l'intérêt de connaître et maîtriser son ou ses prix de revient;
- Définir du terme "prix de revient" et de son utilité;
- Présentation des principales composantes du prix de revient.

#### Mardi 7 septembre 2021 (distanciel, 9h00-12h00) :

- Présentation de l'outil élaboré par Agribio04 et de ses spécificités en lien avec les plantes aromatiques (format de tableur Excel);
- Simulation grâce à une étude de cas préalablement préparée par l'intervenante, avec un exemple de calcul pour de la feuille séchée et mondée de thym;
- Synthèse sur les informations à collecter par chacun pour être en mesure d'utiliser l'outil, à préparer pour le module suivant (présentiel).

#### Lundi 6 décembre 2021 – date à confirmer (présentiel, 9h00-17h00) :

- Exercices pratiques de mise en application de la démarche grâce aux données préalablement collectées par chaque stagiaire;
- Point sur les données potentiellement manquantes pour affiner les calculs.
- Présentation individuelle de chaque sous-groupe de son travail et des calculs réalisés pour chaque plante;
- Échanges entre les sous-groupes et avec l'intervenante sur la manière de prendre en compte les différentes composantes du prix de revient : matériel (amortissement, temps d'utilisation annuel, etc.), temps de travail et rémunération de la main d'œuvre, intrants (plants, fertilisants, irrigation, etc.), étapes post-récolte et transport;

#### Vendredi 14 janvier 2022 – date à confirmer (distanciel, 9h00-12h00) :

- Synthèse collective sur la démarche : retours des producteurs et échanges avec l'intervenante ;
- Mise en situation concrète : exercice de présentation des résultats face à un acheteur fictif ;
- Échanges sur la posture et l'argumentaire à adopter par l'agriculteur ou le groupe d'agriculteurs.

Action réalisée avec le soutien financier de :



### MODALITES D'ACCES

**Date :** 6 et 7 septembre 2021 (distanciel), 6 décembre 2021 (présentiel) et 14 janvier 2022 (distanciel)

**Durée :** 2,3 jours (16 heures)

**Horaires :** 9h00-12h00 en distanciel, 9h00-17h00 en présentiel

**Lieu :** en présentiel, Domaine de Perdiguiet, 37370 MARAUSSAN

**Date limite d'inscription :** 25 août 2021

**Nombre de stagiaires :** minimum 4 et maximum 12

**Public ciblé :** producteurs de PPAM bio de la région Occitanie.

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Repas :** tiré du sac

**Intervenante :** Mégane VECHAMBRE, conseillère PPAM Agribio04 – Bio de PACA

**Responsable de formation :** Mégane VECHAMBRE.

*Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.*

**Prérequis :** Aucun.

**Tarif :** 30 € TTC / heure (7h de présentiel) et 45 € TTC / heure (9h de distanciel). Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

**Besoin de vous faire remplacer ?** Contactez votre service de remplacement.

**Inscription :** formulaire d'inscription en ligne : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAhYuyTuze1nsT4e3Vt10LcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAhYuyTuze1nsT4e3Vt10LcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf_link) et conditions générales de formation : [https://www.bio-provence.org/formation/formation\\_struct\\_ure\\_conditions.php?id=135](https://www.bio-provence.org/formation/formation_struct_ure_conditions.php?id=135)

## Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Distanciel : classe virtuelle sur Zoom avec projection d'un diaporama, assistance technique.  
Présentiel : projection d'un diaporama, mise en pratique sur l'ordinateur.

## Modalités d'évaluation

*En début* : analyse des besoins par un tour de table. *En fin* : évaluation des acquis (quizz), évaluation de la satisfaction (questionnaire).

## Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, [conseillerppam@bio-provence.com](mailto:conseillerppam@bio-provence.com)

**COVID-19 : A cette occasion, nous vous prions de vous munir d'un masque et de respecter les gestes barrière en vigueur. Merci d'apporter votre propre repas.**

Mise à jour le 21/08/2021.

Action réalisée avec le soutien financier de :

